

Pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Des exigences sociales et environnementales



L'assemblée générale de la Confédération paysanne de l'Ardèche a rassemblé une cinquantaine de paysan(ne)s.

La Confédération paysanne de l'Ardèche tenait son assemblée générale le 22 mars à la Chambre d'Agriculture à Privas.

L'année 2018 a été chargée en mobilisation syndicale et le début 2019 est favorable avec le score important de 36,90 % aux élections agricoles, confirmant l'audience de la Confédération qui défend l'urgence d'une justice sociale et environnementale répondant aux attentes de la société.

L'enjeu de la transition agricole

En 2019, la défense du foncier et le changement climatique seront au cœur du débat.

Quel modèle agricole pour de-

main ? Comment s'adapter ? Davantage de paysans, des fermes à taille humaine, une agriculture paysanne, telles sont les orientations soutenues par la Confédération, pour qui il ne s'agit pas de faire un retour en arrière mais de ne pas cautionner davantage une modernisation à outrance.

«Les nouvelles technologies ne sont pas toujours nécessaires, l'agriculture paysanne n'a pas forcément besoin de robots. Une réflexion doit être menée, en lien avec la société civile pour trouver les meilleures solutions pour tous : les paysans, les consommateurs, la planète.»

Exemple, plutôt que de se de-

mander comment trouver de l'eau, il vaut mieux se demander comment cultiver avec moins d'eau. C'est une agriculture qui se veut «vertueuse, écologique, humaine et créatrice d'emplois» qui est ainsi défendue. Forte d'un important réseau d'adhérents sur toute l'Ardèche, la Confédération paysanne veut accentuer sa présence sur les différents territoires ardéchois pour accompagner, soutenir, informer et défendre. La meilleure communication : «montrer des paysans heureux de vivre de leur métier» soutient Thomas Méry, producteur de châtaignes à Saint-Etienne-de-Serre.